

Le Conseil des Sages de ROCHEFORT

Louis XIV désirent jouer la carte maritime dans une Europe à la conquête de territoires outre-mer, sur les conseils de Colbert, décide la création d'un arsenal de guerre afin de construire une flotte qui protégera les bateaux de commerce.



Le 10 décembre 1665 sont posés les étriers de la corderie royale. C'est le début de la création de l'arsenal, la naissance d'une ville à la manière hollandaise, qui sera le « Versailles de la mer ».

Un arsenal en terre est construit à ROCHEFORT.

L'arsenal, qui employait des milliers d'ouvriers, est finalement déclassé en 1927.

Dans « le plus bel arsenal qui se fut au monde », en plus de 250 ans, 550 navires sont sortis des cales de Rochefort.

Durant les années 1970, dans le cadre du « contrat ville moyenne », les élus rochefortais décident de « sortir la ville de l'inexistence ».

Cette ville possède un patrimoine historique remarquable au sein d'un paysage naturel exceptionnel.

En 1965, c'est le tournage du film de Jacques Demy « Les demoiselles de Rochefort ».

En 1997, c'est le début de la reconstruction de la frégate de la Liberté « Hermione ». Cette frégate, qui effectuera en 2015 une traversée transatlantique suivant le trajet effectué par La Fayette, contribue à la notoriété de la ville.

Les raisons sont nombreuses pour venir à Rochefort découvrir son pont transbordeur, la corderie Royale, L'Hermione, le musée de la Marine, l'estuaire de la Charente,....



*

* *

Le Conseil des Sages a été créé en 2003.

En 2015, avec le service Démocratie locale de la mairie, il a été convenu une nouvelle procédure de recrutement des membres du conseil des sages, une charte de fonctionnement a été rédigée.

Après une campagne de communication, l'élection du nouveau conseil des sages a lieu le 26 mai 2016.

Il y avait 62 inscrits, 4 candidats s'étant désistés, il y a eu 58 candidatures.

Les 35 candidats ayant obtenus le plus de voix constituent le conseil ; les 23 candidats restant constituent la liste d'attente.

Lors de la première réunion générale, le 30 mai 2016, il a été décidé la création de 3 commissions : sociale, cadre de vie, développement.

Les membres du bureau ont été élus.

Le bureau se compose d'un coordinateur, qui le préside, d'un coordinateur adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint, des animateurs des commissions et des délégués à la Fédération.

L'ensemble du Conseil se réunit tous les deux mois, notamment, pour être informé des travaux conduits dans les commissions et s'il y a lieu des actions menées par la Fédération.

Les axes de réflexion dans chacune des commissions correspondent à une demande de la part de la mairie et, après approbation par le bureau, au choix de chacune des commissions.

La commission sociale comprend un groupe qui travaille sur le thème des « Jeunes méritants », en liaison avec le CCAS et les associations à caractère social.

La commission cadre de vie comprend trois groupes, dont un s'intéresse au patrimoine et à l'architecture de la ville, un autre à l'élaboration d'un inventaire des plaques et stèles commémoratives situées en ville.

La commission développement a choisi comme thème de réflexion le développement du tourisme au sein de la communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Certains de ses membres font partie du Parlement du Grand Site, créé dans le cadre de la démarche pour l'obtention du label « Grand Site de France ».



Pierre GRAS
Coordinateur du Conseil des Sages de Rochefort